

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 12.04.2018

Affaires scolaires

Le conseil municipal décide d'acquérir du mobilier et des matériels divers pour un montant total estimé à 25.000 € pour équiper les nouveaux bâtiments de l'école René Cassin.

Budget Primitif 2018

Avant l'adoption du budget primitif 2018, Mme le Maire tient à informer les membres du conseil municipal que la totalité des dotations de l'Etat a baissé de 43.748 € depuis 2013. Quant à la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), elle a diminué de 824 € par rapport à l'année dernière. Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil municipal a arrêté le budget primitif de l'année 2018 à 961.636 € pour la section de fonctionnement comportant un excédent de fonctionnement de 172.390,69 € et 1.259.432,47 € en dépenses d'investissement et à 1.565.249 € en recettes d'investissement. Dans ces chiffres sont compris un excédent d'investissement de 816.117,36 €.

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale en 2018. Les taux d'imposition seront identiques à 2017, soit : Taxe d'Habitation 17,07 %, Foncier Bâti 9,94 % et Foncier Non Bâti 54,64 %.

Les tarifs communaux et l'effectif communal ont été adoptés et les subventions aux associations locales et extérieures ont été attribuées sur présentation d'un dossier de demande de subvention.

Motion contre la fermeture de la trésorerie de Benfeld

Mme le Maire fait part au conseil municipal du projet de fermeture de la Trésorerie de Benfeld au 1^{er} janvier 2019 ou 2020.

Les trésoreries de Benfeld et Erstein seraient fusionnées sur un seul site et permettrait à l'Etat de réaliser des économies importantes et ainsi maîtriser les dépenses publiques.

Les membres du conseil municipal expriment leur attachement au maintien du service public et souhaitent conserver la Trésorerie de Benfeld sur leur territoire. Ils demandent à M. le Directeur Régional des Finances de bien vouloir reconsidérer ce projet de regroupement afin de maintenir un service humain de proximité et de limiter la concentration d'une administration lourde et éloignée.

Mme le Maire propose de voter une motion contre cette décision qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural, qui ne serait pas forcément une source d'économie mais entraînerait une dégradation de la qualité du service public.

Le conseil municipal approuve la motion présentée par Mme le Maire contre le projet de fermeture de la trésorerie de Benfeld et demande de transmettre la délibération au Directeur Régional des Finances Grand Est et Bas-Rhin pour qu'il reconsidère ce projet.

Associations

- Le conseil municipal décide de demander un forfait à l'amicale des sapeurs-pompiers de Kogenheim pour les frais de fonctionnement des répétitions et des représentations du samedi soir et du dimanche après-midi de leur pièce de théâtre à la Maison des Associations Saint Léger.

- Le conseil municipal décide de prendre en charge le déjeuner servi au Club-House aux participants de la sortie pédestre du 1^{er} mai et qui est préparé par le Football Club de KOGENHEIM.